

TROPHEE U10 DU GOLF DE MARCILLY-ORLEANS**Samedi 19 et Dimanche 20 Septembre 2026****GOLF DE MARCILLY-ORLEANS**

829 Domaine de la Plaine

02 38 76 11 73 – golf@marcilly.comwww.marcilly.com**RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE***Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.**Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.***1- CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses :

- Licencié(e)s de la Fédération Française de Golf ou d'une Fédération étrangère reconnue,
- De catégorie U10 ou moins,
- Titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur ou la joueuse a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf,
- Répondant aux conditions précisées dans ce règlement particulier.

2- FORME DE JEU**Score maximum (9 coups par trou) – 18 trous – 9 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 tours.**Catégories et quotas** : (distances de jeu conformes aux directives de la ffgolf : § 3.6.4 du Vademecum 2026)

Catégories	Nombre maximum	Drapeau minimum	Wild card
Filles	3	Jaune	3
Garçons	12	Jaune	

Les joueurs de la Ligue Centre Val de Loire seront prioritaires, dans l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis selon les niveaux de drapeau, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre de filles et de garçons prévus au règlement.

Nombre maximum de wild cards : 3. La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards.

Départage : en cas d'égalité pour la 1^{ère} place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Autres places : utilisation du départage du logiciel RMS9.

Départs : le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vademecum 2026.

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **jusqu'au Vendredi 4 septembre 2026 à minuit**, seront envoyées à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue au plus tard 5 jours après la clôture des inscriptions.

Si le champ de joueurs est incomplet à la date limite d'inscription, le Club se donne le droit de le compléter.

Droit d'engagement (journée d'entraînement comprise) : 15€ (10 € pour les membres du Club).

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue le vendredi 18 septembre, sur réservation des départs auprès du Golf.

5- DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Épreuve non-fumeur : § 1.2.5 du Vademecum 2026.

Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits : § 1.2.8 du Vademecum 2026.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, **à tout moment et à tout endroit du parcours**, les accompagnateurs quels qu'ils soient (parents, entraîneurs, dirigeants, etc.), **devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs ne permettant pas de donner de conseil ni d'influencer les joueurs.**

Suiveurs de parties : § 1.5.1 Tel que préconisé par la fédération pour les compétitions U10, chaque partie devra, si possible, être accompagnée par un(e) suiveur(se) de partie

6- PRIX

Classement brut exclusivement.

Les trois premiers joueurs et joueuses de chaque catégorie d'âge seront récompensés.

7- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

Sur nécessité, le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.